

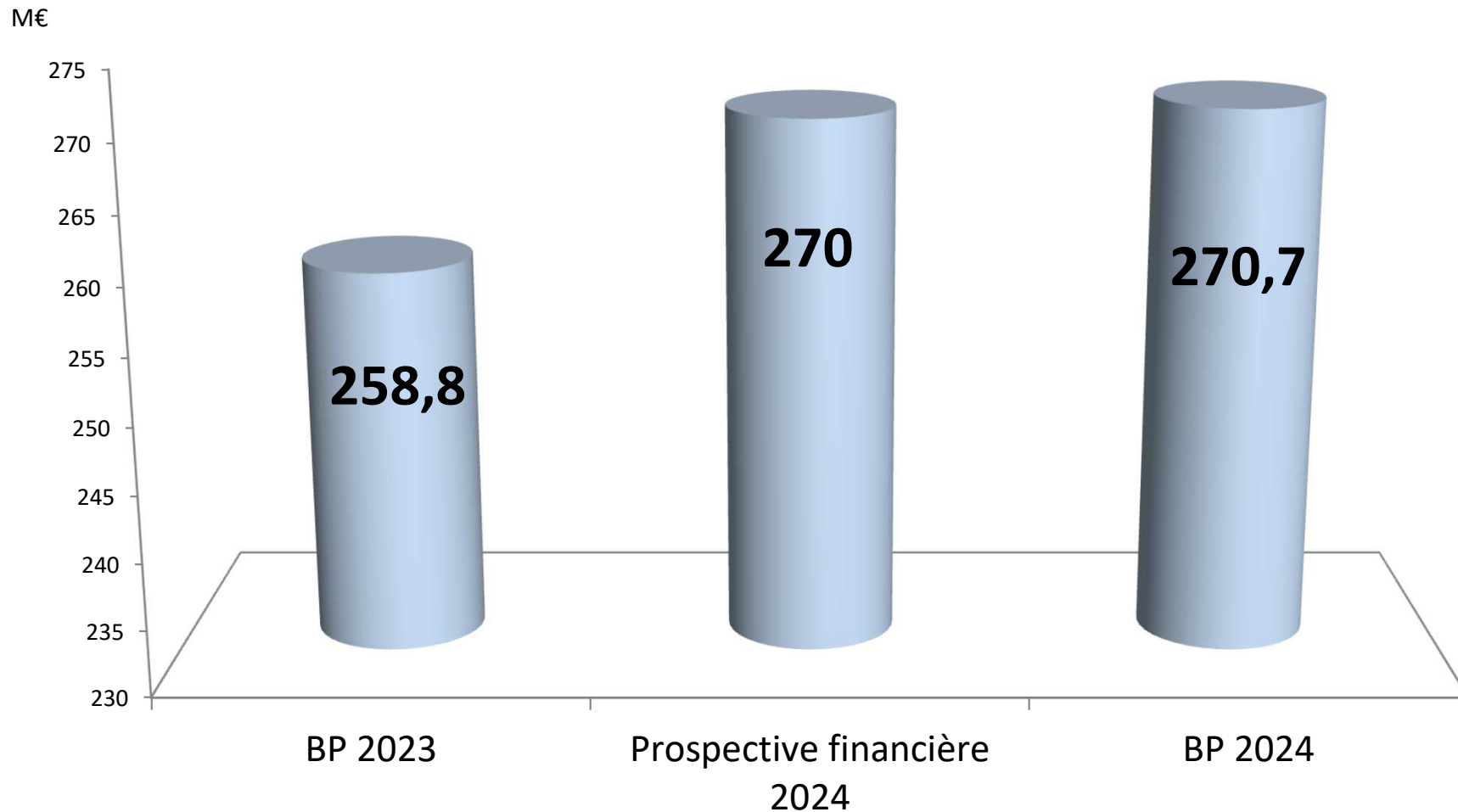
BUDGET PRIMITIF 2024

**NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN
APPLICATION DE
L'ARTICLE L 2313-1 DU CGCT**

FONCTIONNEMENT

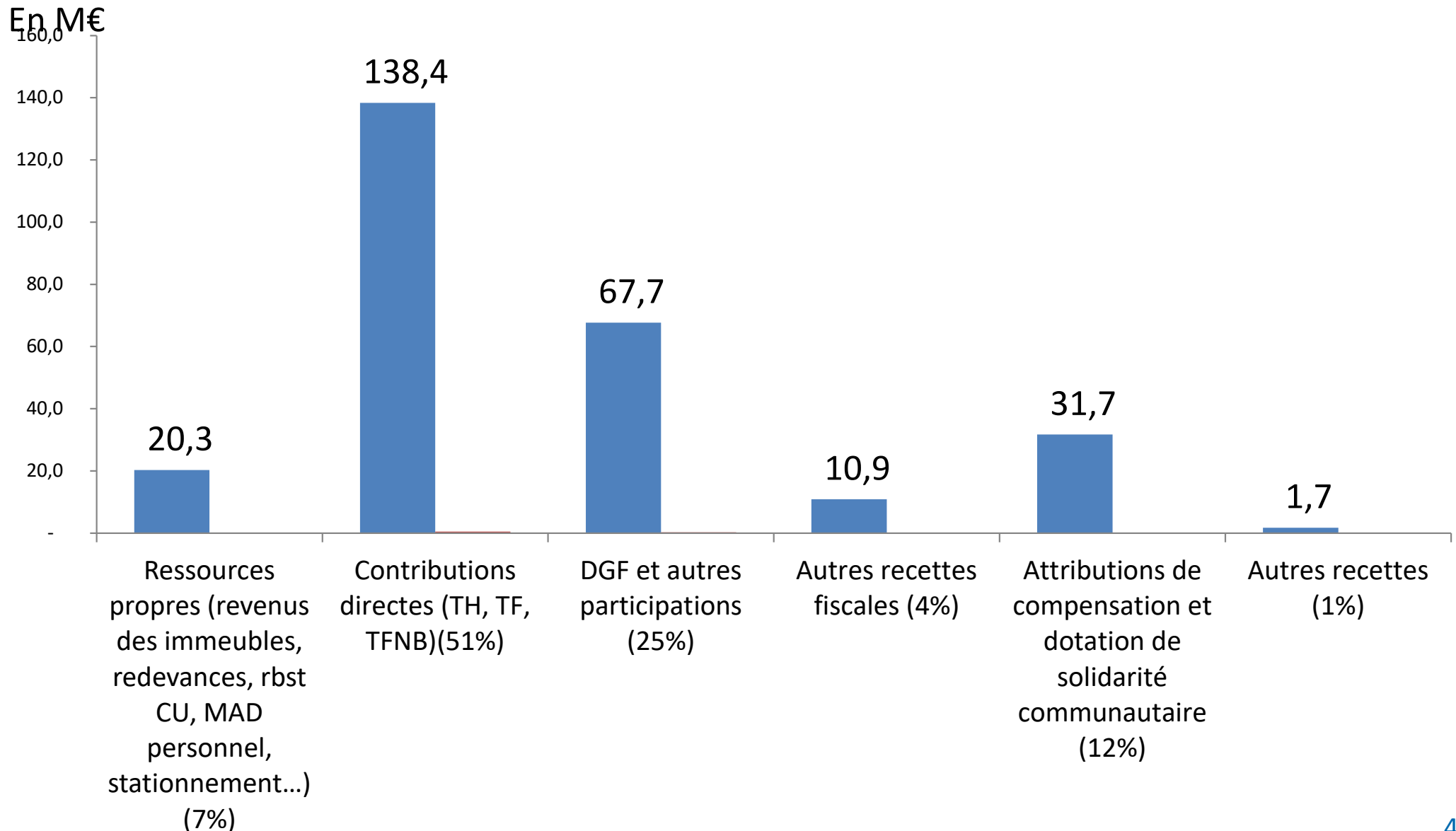
Reims

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT à 270,7 M€



Une hausse des recettes de fonctionnement proches des prospectives du Rapport sur les Orientations budgétaires

LA VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 270,7 M€

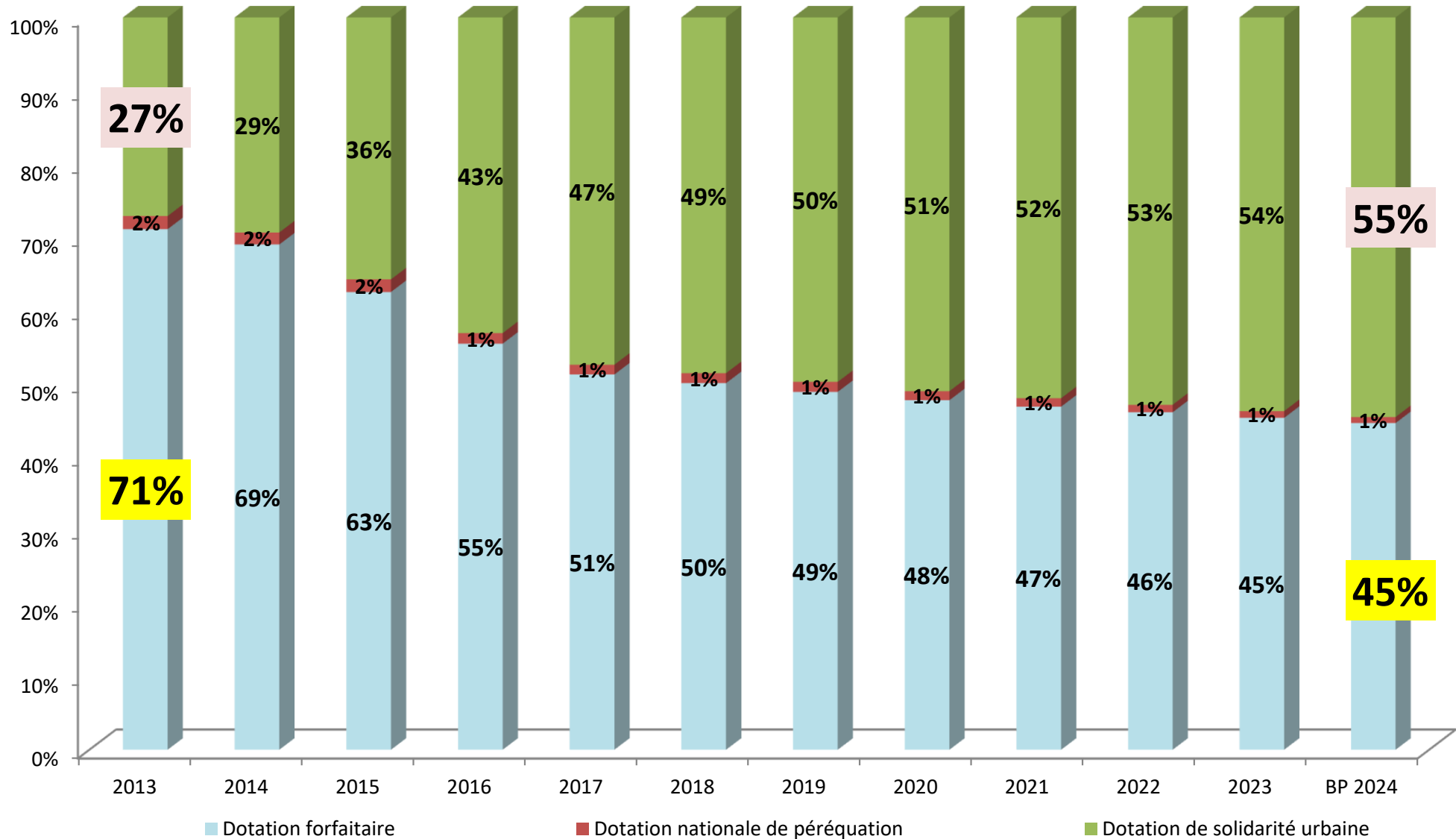


LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT INTERROMPUE EN 2018

	Montants notifiés								BP24
M€	2013	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Dotation forfaitaire	40,72	25,94	25,86	25,54	25,22	25,02	24,9	24,81	24,72
Dotation de solidarité urbaine	15,47	23,97	25,05	25,96	26,91	27,71	28,51	29,36	30,16
Dotation nationale de péréquation	1,02	0,67€	0,70	0,71	0,65	0,61	0,55	0,5	0,45
TOTAL	57,21	50,58	51,61	52,21	52,78	53,34	53,96	54,67	55,33

- Une baisse de 6,6M€ entre 2013 et 2017
- Une hausse de 4,7M€ de 2017 à 2024

PART DE CHAQUE DOTATION VERSEE PAR L'ETAT



➤ La Dotation de Solidarité Urbaine de plus en plus prépondérante

LES PRINCIPALES RECETTES FISCALES

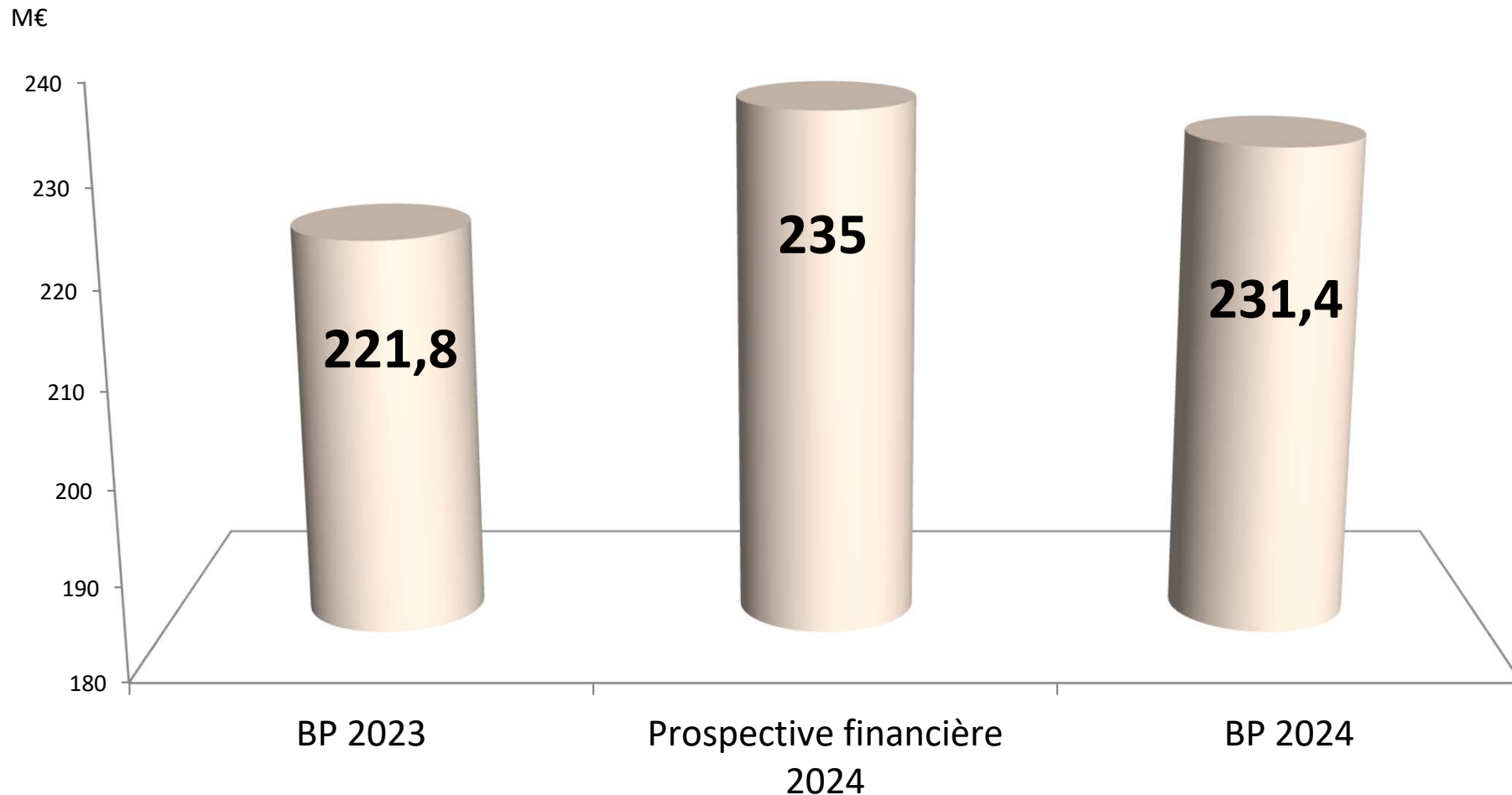
	Taux / valeur	Montant BP 2024
Taxe Foncière sur le bâti	44,77%	122,64 M€
Effet du coefficient correcteur sur la TF sur le bâti	1,086071	11,06 M€
Taxe Foncière sur le non bâti	24,10%	0,33 M€
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et logement vacants	19,19%	4,35 M€
TOTAL		138,38 M€

LES COMPENSATIONS D'EXONÉRATIONS FISCALES

	Montant BP 2024
Compensations d'exonérations de Taxe foncière sur le bâti	7,62 M€
Compensations d'exonérations de Taxe Foncière sur le non bâti	0,01 M€
Compensations impôts spectacles	0,61 M€
Compensations perte de Taxe additionnelle aux droits de mutations	0,01 M€
TOTAL	8,25 M€



HAUSSE DE 4,3% DES DEPENSES À PÉRIMÈTRE CONSTANT



Une hausse des dépenses de fonctionnement un peu moins élevée que dans les perspectives du Rapport sur les Orientations budgétaires

LES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Reims

VENTILATION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 231,4 M€

M€

120,0

106,5

100,0

80,0

60,0

51,7

40,0

19,5

20,0

13,8

22,2

6,2

7,2

4,2

Charges de
personnel
hors
services
mixtes

Charges de
personnel -
services
mixtes

Charges à
caractère
général

Caisse des
écoles,
CCAS,
REMCA

Subventions
aux
personnes
de droit
privé

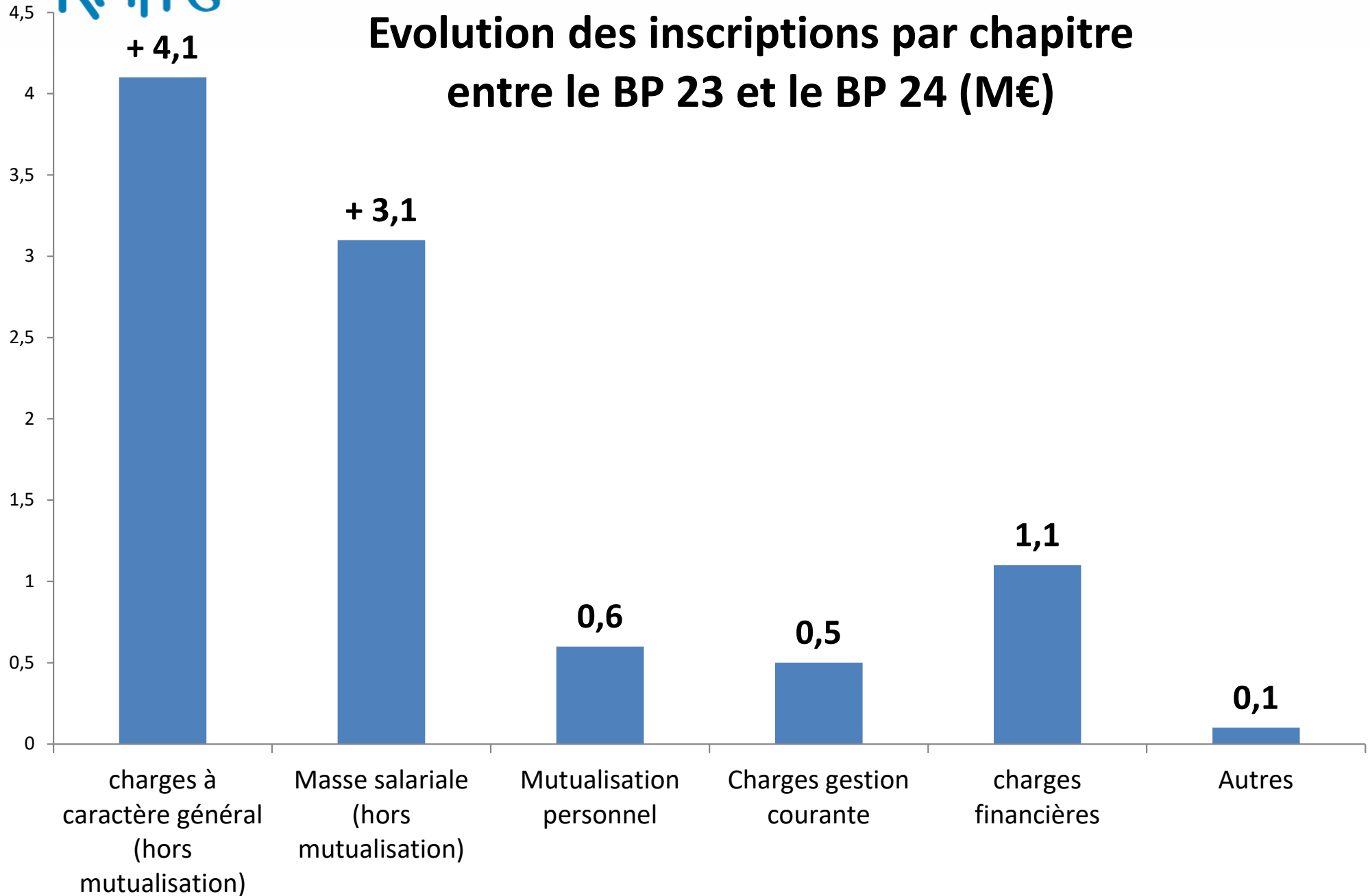
Subventions
SPIC (Opéra,
Centre des
Congrès)

Charges
financières

Autres
dépenses

Reims

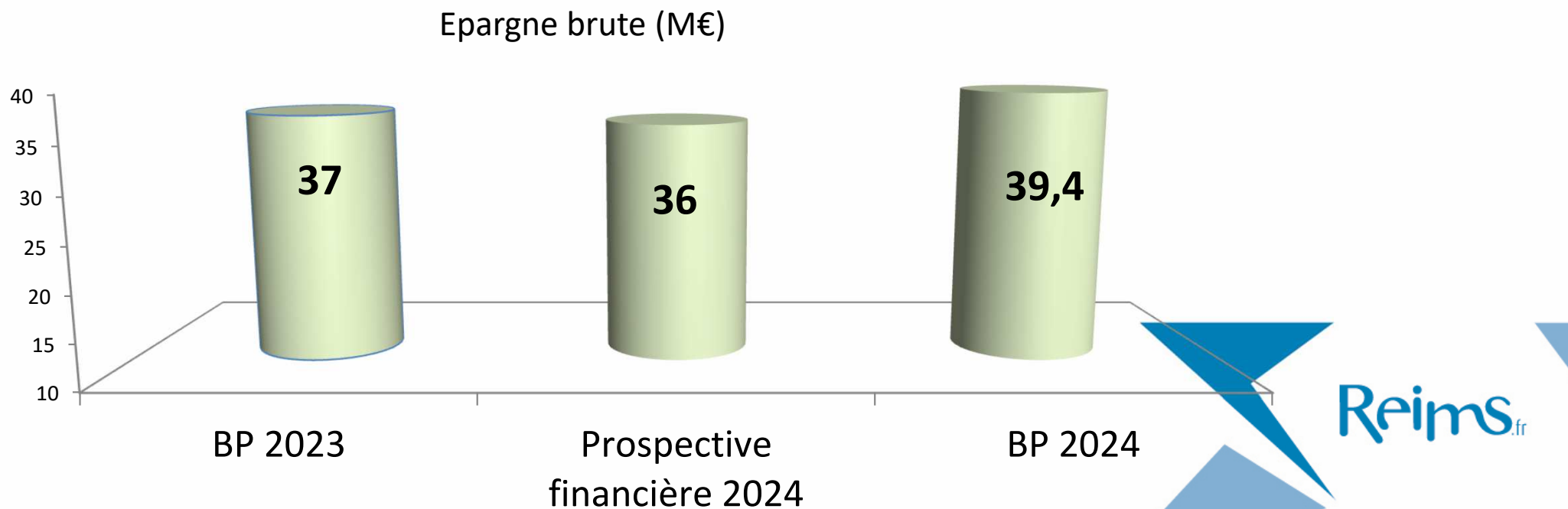
Evolution des inscriptions par chapitre entre le BP 23 et le BP 24 (M€)



L'EQUILIBRE GLOBAL DU BUDGET

M€	BP 2023	BP 2024
Total des dépenses réelles de fonctionnement	221,8	231,4
Total des recettes réelles de fonctionnement	258,8	270,7
Epargne brute	37	39,4

- Une hausse de l'épargne brute, au budget, de 2,4 M€
- Des dépenses de fonctionnement en hausse de 4,3%, qu'il faudra dans tous les cas continuer à suivre attentivement

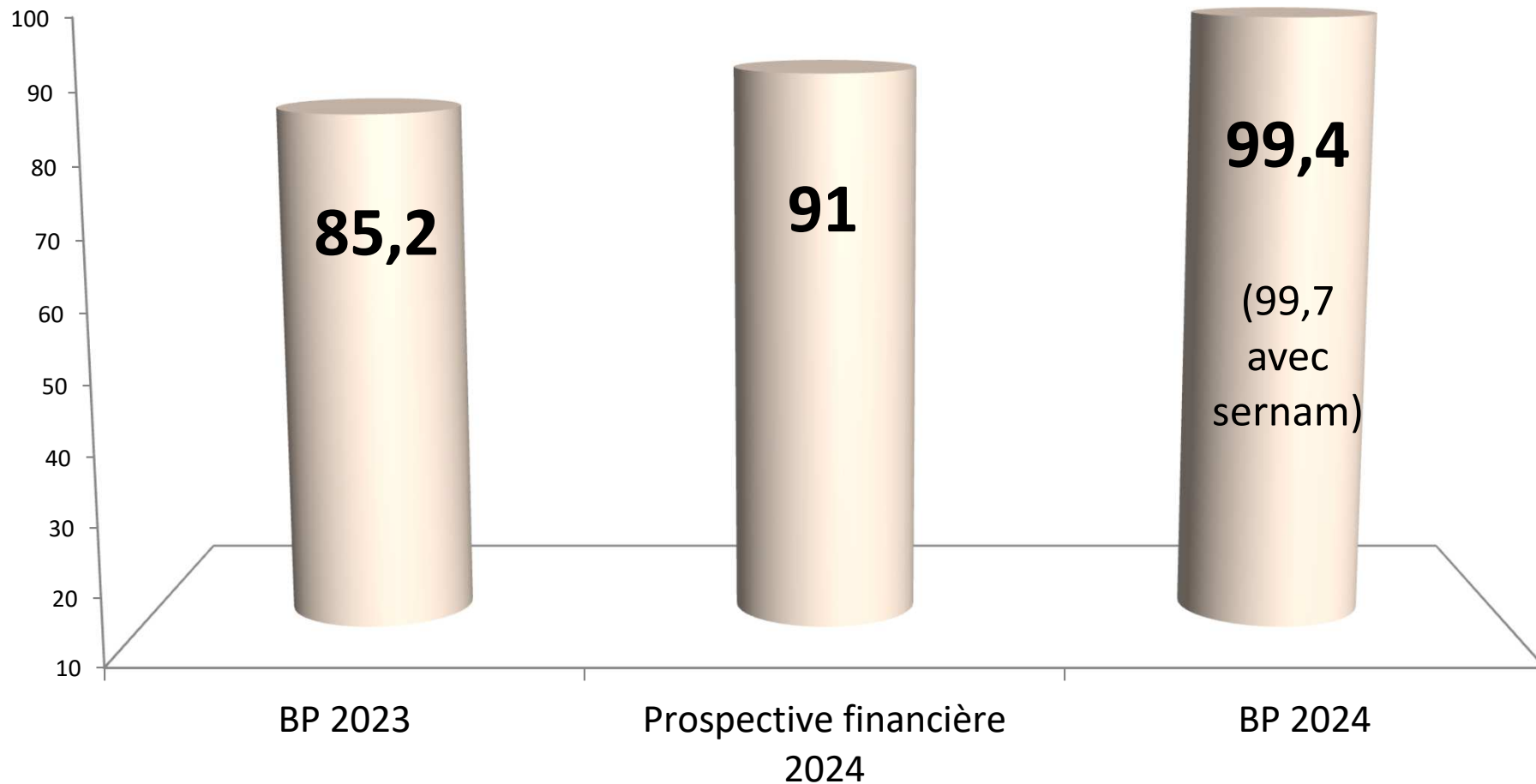


Epargne nette(M€)



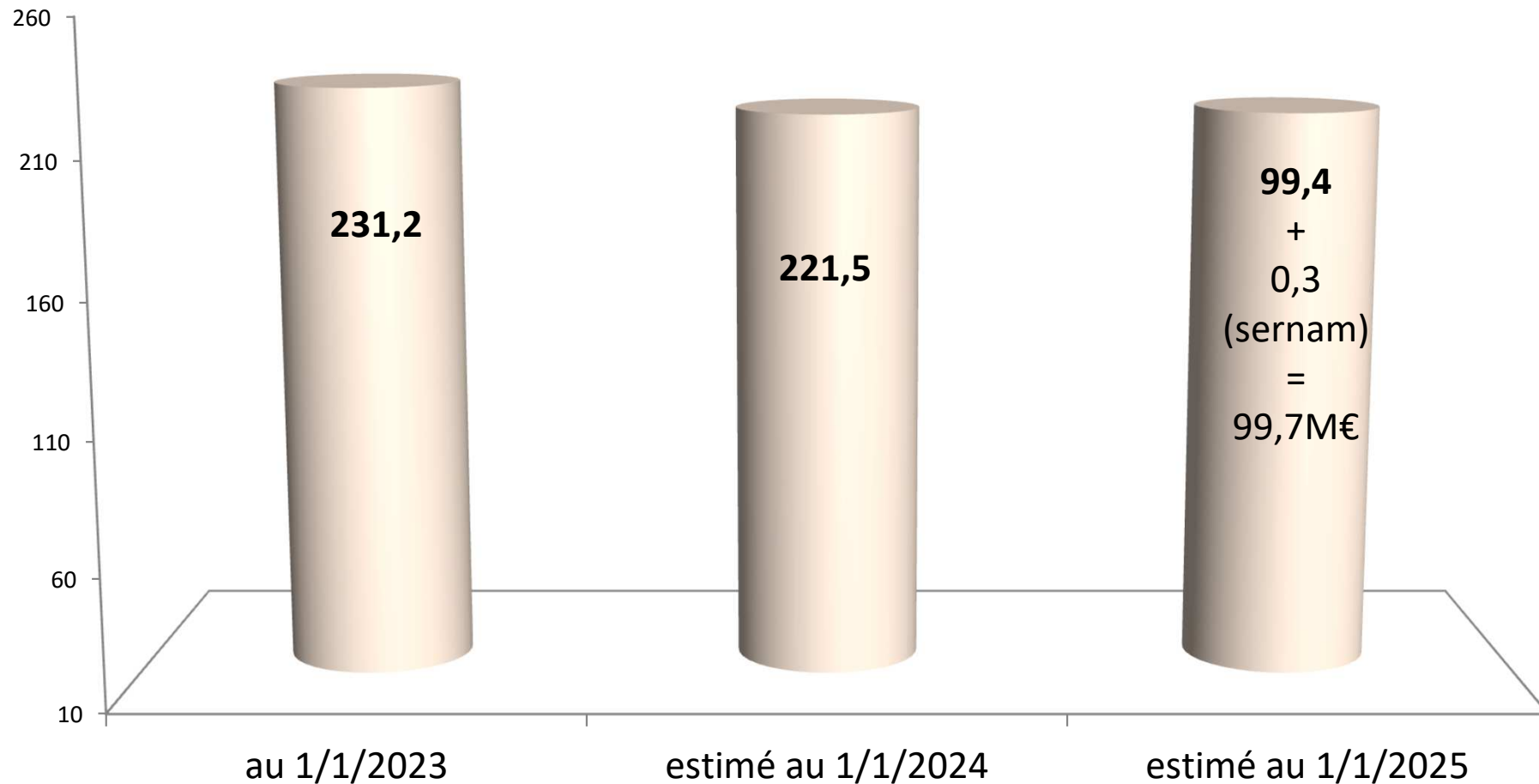
INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement (M€)



Une inscription 2024 supérieure aux prévisions suite à certains reports de dépenses de 2023

Dépenses d'investissement (M€)



Une inscription 2024 supérieure aux prévisions suite à certains reports de dépenses de 2023

DES MONTANTS D'INVESTISSEMENT TRÈS ÉLEVÉS PORTÉS PAR LES BUDGETS DE LA VILLE DE REIMS

	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement Budget Principal Ville de Reims	85,2M€	99,4 M€

courant 29,4 M€
projet 70 M€

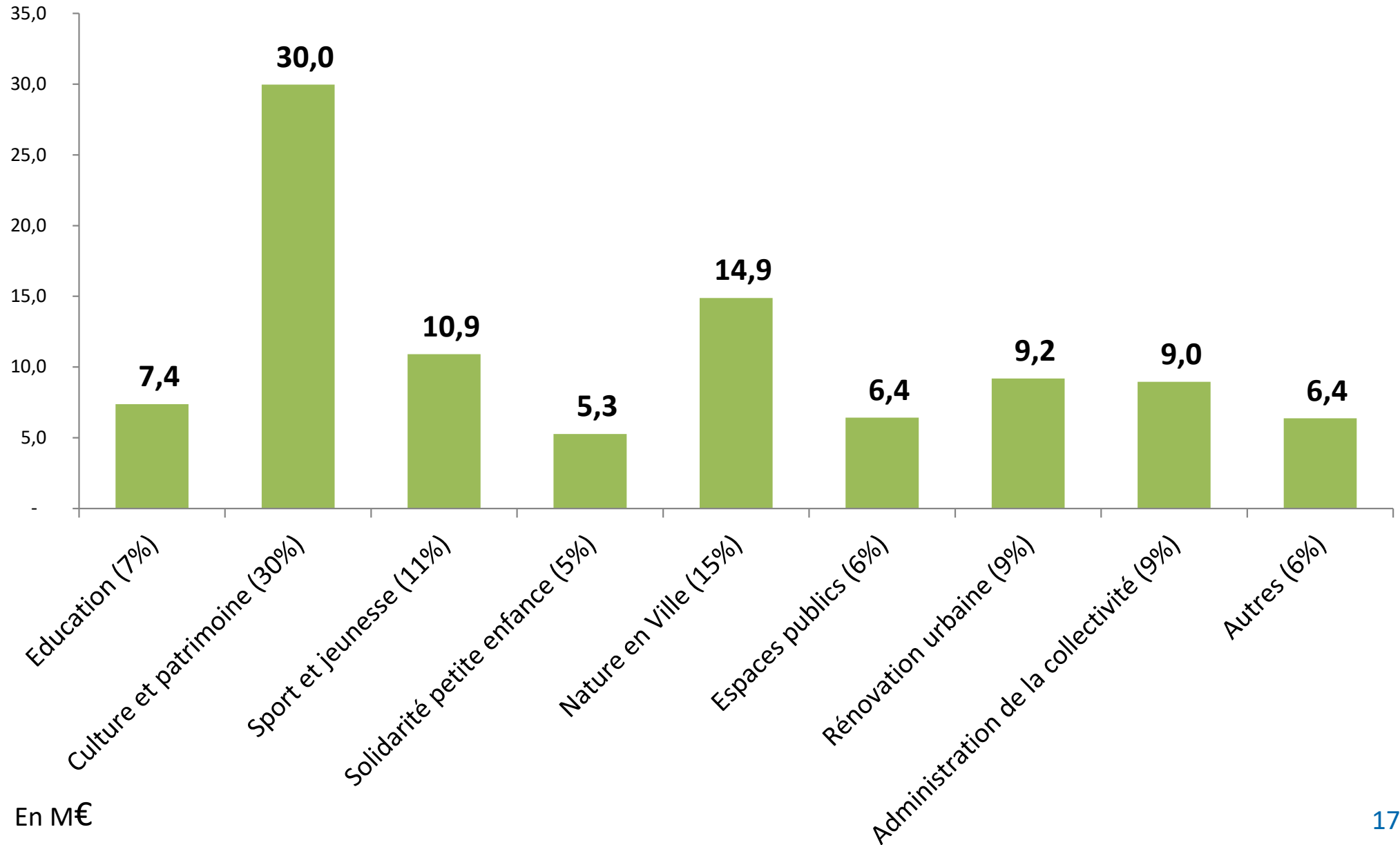
+

Dépenses Budget annexe SERNAM = 0,3 M€

=

99,7M€

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



✓ DES ACTIONS DANS TOUS LES QUARTIERS

- La Maison de quartier des Châtillons : 3,6M€
- Rénovation urbaine – Châtillons : 1M€
- Rénovation urbaine – Croix Rouge : 0,4M€
- Rénovation urbaine – Europe : 3,4M€
- Rénovation urbaine – Orgeval : 4,4M€
- Accessibilité des immeubles : 2M€
- Piscine Château d'eau : 1,6M€
- L'équipement numérique des écoles : 1,3M€
- Le stade Georges Hébert : 2,3M€
- Musée des Beaux Arts : 17,2 M€
- L'hôtel de ville : 1,8 M€

✓ DES ACTIONS DANS LE PROGRAMME NATURE EN VILLE



- Les berges du canal : 2,8M€
- Rénovation énergétique des bâtiments : 1,5M€
- Aménagement des parcs de quartier : 1,1M€
- Espaces verts à moins de 300 m : 2,4M€
- Voie des sacres : 2M€
- Aménagement de places : 3M€
- Abords Parvis Saint André : 2,1M€

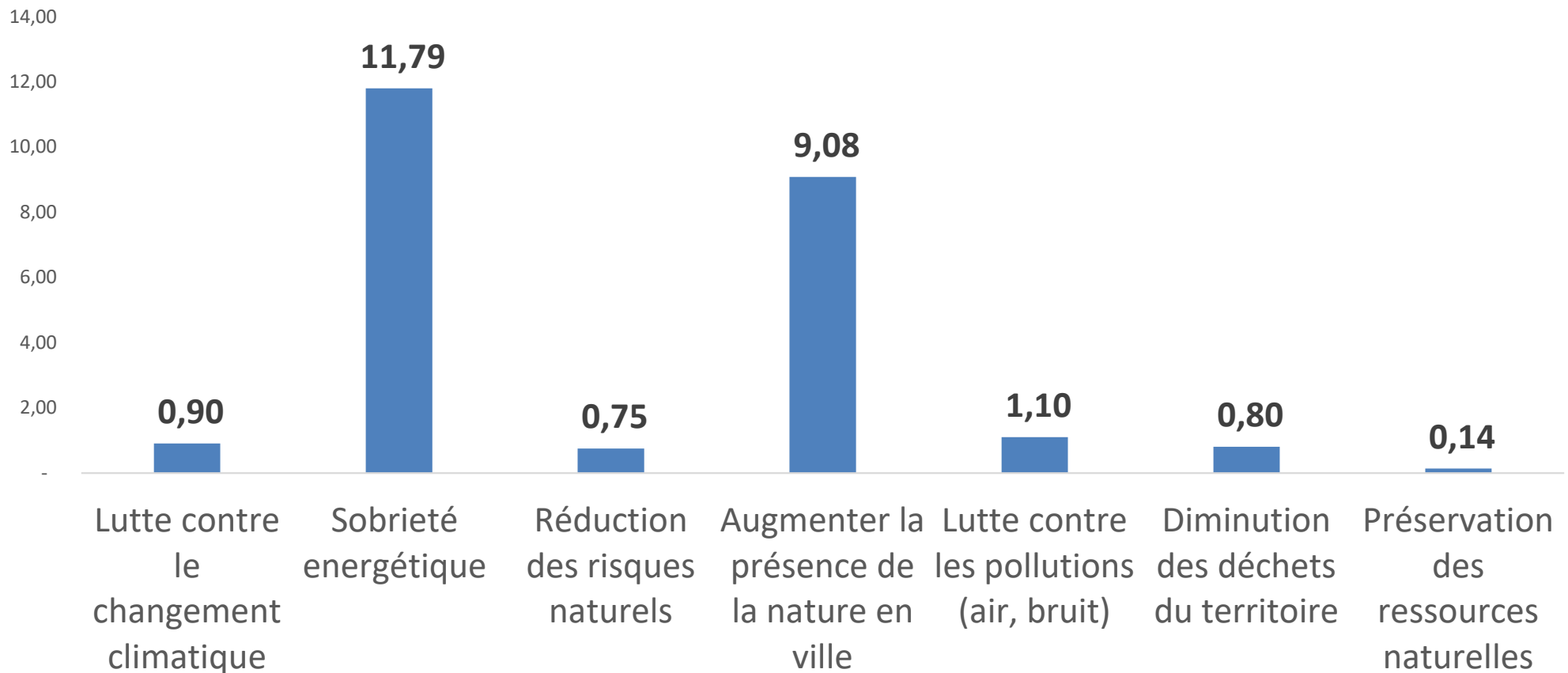
LA MESURE DE NOTRE ACTION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- La poursuite de l'évaluation climat du budget, aux comptes administratifs
- La mise en place d'une Programmation Pluriannuelle des Investissements verte

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE - UNE PRÉOCCUPATION CENTRALE

LA PPI VERTE

	BP 2024 (M€)	dont part dédiée à la transition écologique	
		M€	%
INVESTISSEMENT COURANT	29,4	6,24	21%
INVESTISSEMENT PROJET	70,0	18,32	26%
TOTAL	99,4	24,56	25%



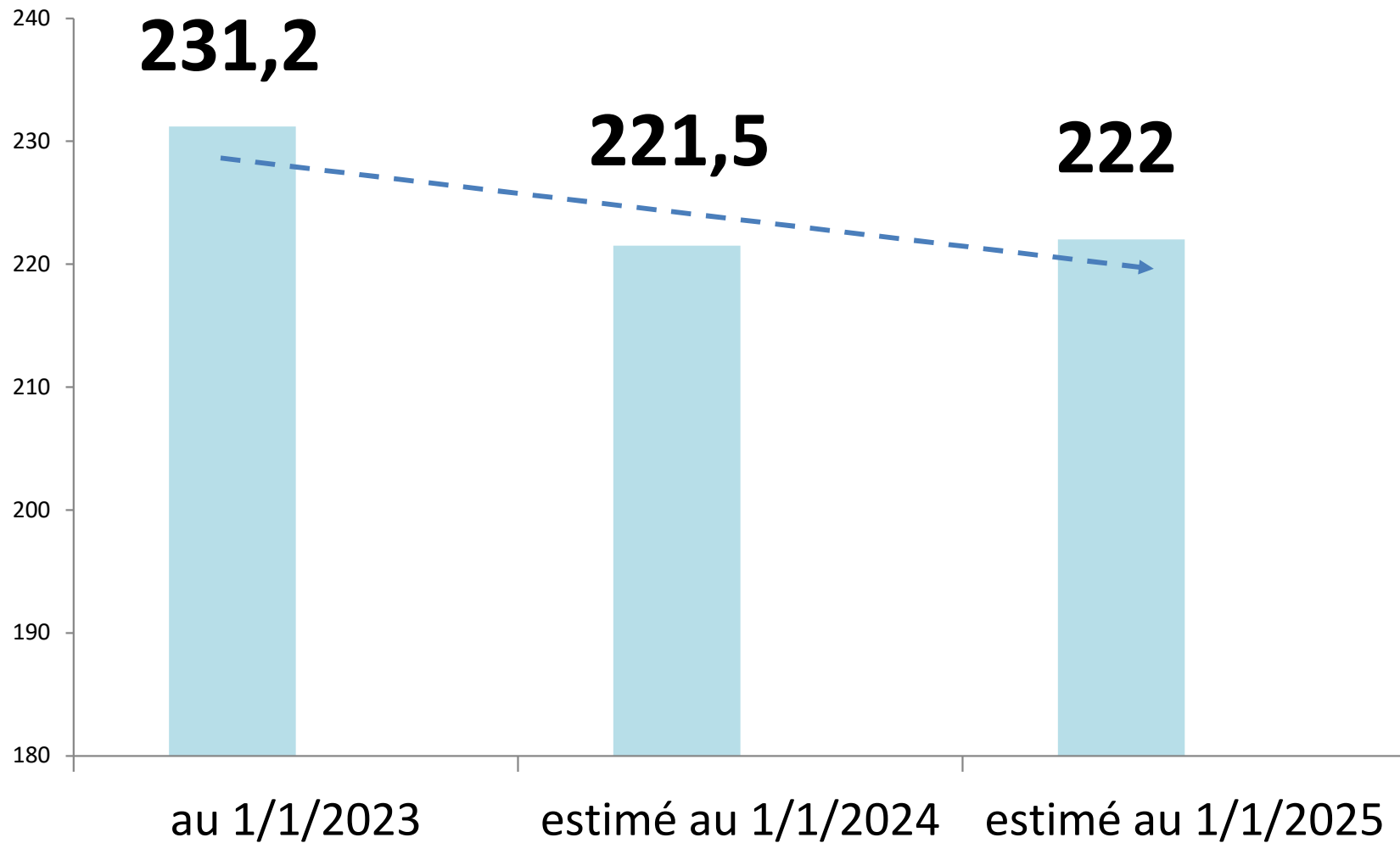
Un engagement en faveur de la transition écologique qui irradie tous nos investissements

DETTE

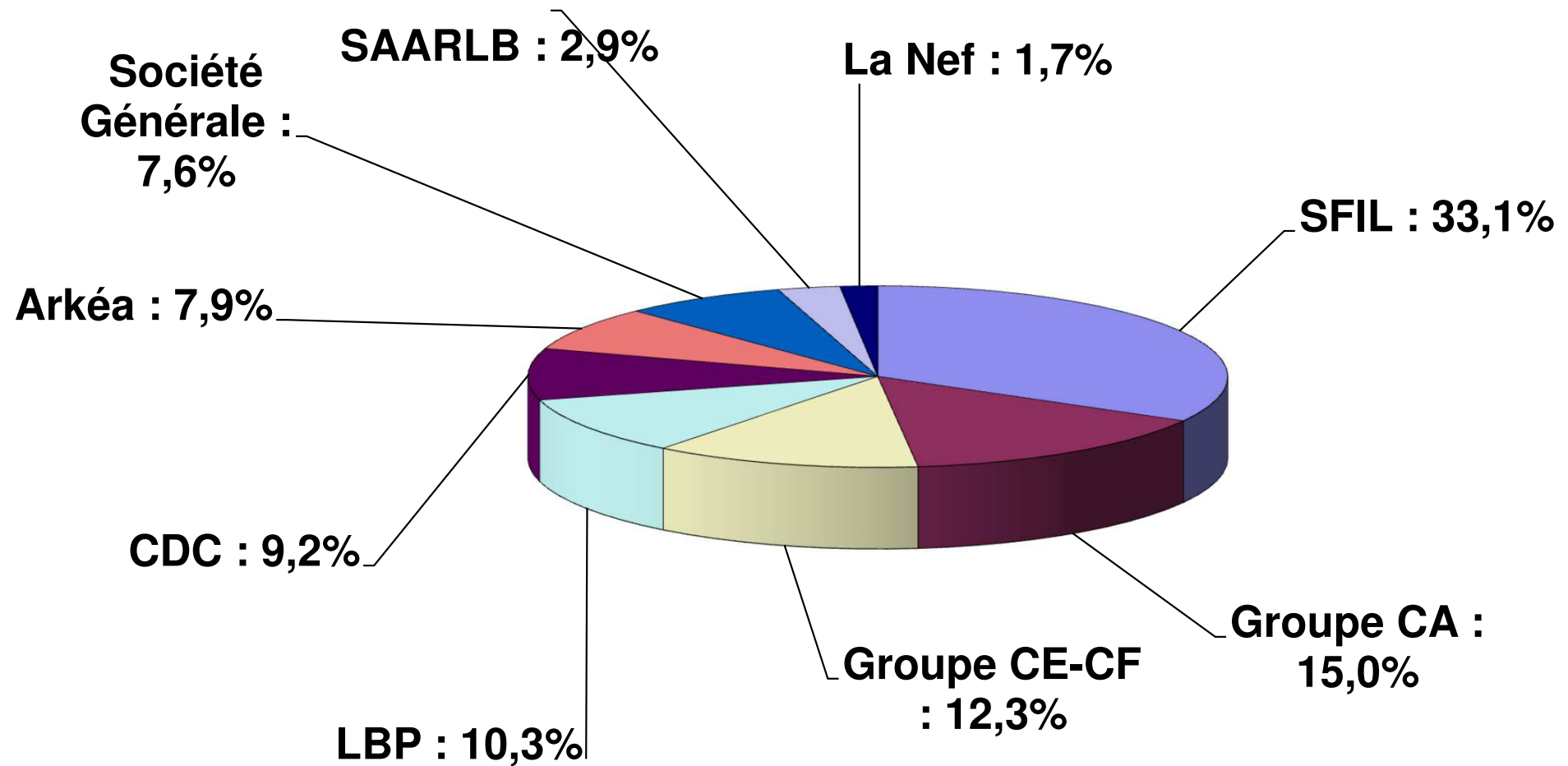


Budget principal	AU 1/1/2023	AU 1/1/2024
Répartition de l'encours	65% taux fixe 35% à taux variable	60% taux fixe 40% à taux variable
Taux moyen de la dette*	1,71%	2,66%
Classement de l'encours	100% A1	100% A1

UN ENCOURS DE DETTE ORIENTÉ À LA BAISSÉ (M€)



LA RÉPARTITION ESTIMÉE DE L'ENCOURS DE DETTE PAR PRETEUR AU 1^{ER} JANVIER 2024.



SYNTHÈSE

LA POURSUITE DU RENOUVEAU DE REIMS

- Une ville plus verte par la poursuite et l'intensification de la démarche en faveur de la transition écologique,
- La protection des biens et des personnes,
- L'attractivité et l'emploi, soutenus par les investissements,
- Une ville de culture et de sport,
- Une ville des proximités où la décision est partagée,
- Une ville solidaire.

LE RAPPEL DES GRANDS PRINCIPES BUDGÉTAIRES MIS EN OEUVRE

- Stabilité des taux de fiscalité ;
- Gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement pour optimiser l'autofinancement des investissements ;
- Recours minimal à l'emprunt ;
- Programme d'investissement volontariste pour assurer une qualité de vie aux Rémoises et Rémois et soutenir les entreprises locales et l'emploi qui en découle ;
- *Nouveau*: la mise en place d'une PPI Verte